

# Règles de CLÉ

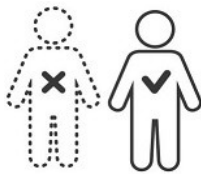
Ce document vous sert à connaître les règles de CLÉ.

Il est donné à toutes les personnes de CLÉ.

Toutes les personnes de CLÉ doivent respecter ces règles

## C'est quoi les règles de CLÉ?

Des règles de présence.



Des règles de retard et d'absence.



Des règles de sécurité et d'hygiène.



**Je suis présent. Je dois :**

respecter le calendrier et les horaires de ma formation



avoir une tenue correcte



avoir un comportement correct de travail



signer la feuille de présence



remettre les documents qui sont demandés





**Je suis en retard ou absent. Je dois :**

informer CLÉ de mon retard ou de mon absence



avoir une raison valable pour m'absenter ;



-maladie ;

-rendez-vous médical ;

-convocation administrative ;

-événement familial (naissance, mariage, décès) ;

-problème de transport ;

-emploi



donner un certificat pour mon absence



**Je dois respecter les règles de sécurité :**

Faire attention pour éviter les accidents.



Dire quand je vois une personne qui n'a rien à faire dans l'établissement.



Utiliser le matériel de façon correcte.

Prévenir un responsable si un appareil ou un ordinateur ne fonctionne pas.





**Si je vois un incendie, je dois :**

informer un responsable de l'établissement ;  
faire le numéro **18 ou le 112**  
pour appeler **les pompiers.**



**Si j'entends une alarme, je dois :**

arrêter mon activité ;  
écouter et obéir aux  
consignes du responsable.



**Si je vois un accident, je dois :**  
le dire à un responsable.

**Si j'ai un accident, je dois :**  
le dire au responsable.



**Les règles d'hygiène, c'est faire attention à la santé et à la propreté.**

**À CLÉ, on n'a pas le droit :**



de fumer.  
de venir alcoolisé ou drogué.  
d'apporter de la drogue et de l'alcool.  
de consommer de la drogue et de l'alcool.



## Si je ne respecte pas les règles de CLÉ :

le responsable de CLÉ peut donner une sanction.

- rappeler à l'ordre à l'oral;
- avertir par écrit ;
- renvoyer de CLÉ pendant un certain temps ;
- renvoyer définitivement (pour toujours) de CLÉ.

Plus c'est grave, plus la sanction est importante.  
Le responsable de l'établissement prévient l'employeur ou le financeur de la formation.



### Si on risque une sanction :

Le responsable informe et convoque la personne pour des explications.



La personne peut être accompagnée par quelqu'un de son choix.



La sanction doit être expliquée et écrite.



**Ces règles respectent la loi du travail.**